



Bloque au maroc faute de visa retour

Par **sab03**, le **13/01/2011 à 10:53**

Bonjour,
mon ami est en instance de divorce avec une ressortissante française ici en France.
Actuellement il est au Maroc mais par mégarde avait oublié de renouveler sa carte ici en France. Il a fait une demande au Maroc. Voilà maintenant 4 mois que le consulat le fait attendre en le renvoyant vers la préfecture de son lieu de résidence en France. Merci pour votre aide c'est urgent

Par **mimi493**, le **13/01/2011 à 14:57**

On ne part pas à l'étranger sans avoir une carte de séjour valide pour rentrer ensuite.
Il avait une carte de séjour temporaire en tant que conjoint de Français ? Si oui, elle n'a aucune raison d'être renouvelée puisqu'il y a une demande de divorce.
Si ce n'est pas renouvelé, qu'il est toujours au Maroc, il sera comme tous les gens au Maroc, qui veulent vivre en France. Il devra trouver un motif pour avoir un droit au visa long séjour.

Par **sab03**, le **13/01/2011 à 18:34**

ok et les excuses pour revenir en France c'est quoi??par exemple